

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR L'EAU, L'ENVIRONNEMENT, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES GRANDS PARCS

Le mardi 14 janvier 2020, à 9 h 30
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Valérie Patreau, présidente
Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Francesco Miele, vice-président
Conseiller de la ville, Saint-Laurent

Mme Josefina Blanco
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Mme Lisa Christensen
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Catherine Clément-Talbot
Conseillère de la ville, Pierrefonds-Roxboro

Mme Fanny Magini
Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Jérôme Normand
Conseiller de la ville, Ahuntsic–Cartierville

Commissaires absent(e)s :

Mme Maria Tutino, vice-présidente
Mairesse, Baie-d'Urfé

M. Gilles Déziel
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Mme Maeva Vilain
Conseillère d'arrondissement, Le Plateau–Mont-Royal

Aussi présent(e)s :

Mme Paula Urra, chef de division, Division collecte, transport et matières résiduelles,
Direction de la gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

M. Frédéric Saint-Mieux, chef de section, Planification et développement gestion des
matières résiduelles, Division collecte, transport et matières résiduelles, Direction de la
gestion des matières résiduelles, Service de l'environnement

Le quorum est atteint.

Assistance : 25 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Valérie Patreau, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 36 et remercie les personnes dans la salle pour leur présence en grand nombre, à l'occasion de cette troisième assemblée publique consacrée à l'audition des mémoires et opinions sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal (2020-2025). Elle souhaite également la bienvenue aux gens qui suivent la séance grâce à la webdiffusion.

La présidente se présente, puis invite les commissaires à le faire à leur tour. Elle souligne la présence dans la salle de personnes-ressources du Service de l'environnement de la Ville de Montréal, responsables de la préparation et de la mise en œuvre du PDGMR, ainsi que de la secrétaire chercheuse qui assure la coordination des travaux de la Commission. La présidente remercie également le personnel technique et de sécurité présent aujourd'hui.

Les grandes étapes de la consultation ayant mené à cette séance d'audition des mémoires sont rappelées. La présidente souligne que la Commission a reçu plus d'une cinquantaine de demandes pour présenter un mémoire ou une opinion dans le cadre de cette consultation, et qu'elle reçoit encore les avis écrits de toute personne intéressée, et ce, jusqu'au lundi 20 janvier inclusivement. Elle précise que tous ces avis seront rendus disponibles sur la page web dédiée à cette consultation sur le site des commissions permanentes.

La présidente poursuit en annonçant qu'un sondage en ligne sera lancé à la fin de la semaine, comme complément à cette consultation et afin de prendre la mesure des efforts que la population montréalaise est prête à faire pour contribuer à l'objectif de réduction à la source qui a été fixé par l'agglomération. Elle décrit les moyens de communication qui ont été déployés pour annoncer cette consultation et inviter les personnes intéressées à y participer.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Lisa Christensen, appuyée par M. Francesco Miele, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. **Montréal, objectif zéro déchet : Consultation sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025 de l'agglomération de Montréal – Audition et dépôt des mémoires et opinions**

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux personnes qui prendront la parole. Elle invite ensuite les premiers intervenants prévus à l'horaire à commencer leur présentation.

3.1 **M. PHILIPPE SIEBES, DIRECTEUR GÉNÉRAL, LE SUPPORT DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, M. GILLES COSSETTE, VICE-PRÉSIDENT EXPLOITATION, CERTEX ET M. ÉRIC ST-ARNAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL, RENAISSANCE, POUR LA TABLE DE CONCERTATION SUR LA RÉCUPÉRATION ET LE RÉEMPLOI DU TEXTILE**

M. Siebes, M. Cossette et M. St-Arnaud présentent une proposition de partenariat entre les organismes à but non lucratif (OBNL) membres de la Table de concertation sur la récupération et le réemploi du textile et l'agglomération de Montréal, proposition exposée plus en détail dans le [mémoire soumis](#) ainsi qu'à travers la [présentation visuelle](#) utilisée en cours de séance. En font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Demande des précisions au sujet d'une éventuelle mise en œuvre de la recommandation portant sur l'exclusivité qui devrait être accordée au secteur communautaire pour la gestion des boîtes et des comptoirs de dons de textile sur le territoire de l'agglomération.
Mme Catherine Clément-Talbot	Évoque la lutte menée récemment par certains citoyens et citoyennes contre la prolifération des boîtes de don sur le territoire, souvent mal entretenues / Demande si les mesures prises pour réduire la quantité de telles boîtes ont eu un impact sur les activités des OBNL membres de la Table / Se questionne sur l'existence d'une taxation associée à l'installation de ces boîtes (loyer) / Demande quelles sont les pratiques des organismes quant à l'exportation de vêtements usagés.
M. Francesco Miele	Considérant que les OBNL membres de la Table disent avoir la capacité et les ressources nécessaires pour récupérer l'entièreté du gisement de textiles usagés présent à Montréal, demande si ceux-ci ont déjà envisagé offrir un service de récupération dans les écocentres de l'agglomération / S'interroge sur la possibilité que la collecte de vêtements usagés via les boîtes de don soit maintenant dépassée compte tenu de l'importance des volumes de matières à récupérer.
Mme Josefina Blanco	Demande une clarification quant au volume supplémentaire de matières textiles qui pourraient être récupérées par les OBNL membres de la Table si les mesures demandées étaient mises en place.
Mme Valérie Patreau	S'interroge sur le type d'acteurs privés qui pourrait actuellement faire concurrence aux OBNL de récupération / Demande si les friperies sont concernées.

La présidente remercie MM. Siebes, Cossette et St-Arnaud, puis cède la parole à MM. Patrice Léger Bourgoïn et Olivier Cauchon, respectivement directeur général et analyste des stratégies et politiques à l'Association des brasseurs du Québec.

3.2 M. PATRICE LÉGER BOURGOIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET M. OLIVIER CAUCHON, ANALYSTE DES STRATÉGIES ET POLITIQUES, ASSOCIATION DES BRASSEURS DU QUÉBEC

M. Léger Bourgoïn et M. Cauchon présentent la position de leur organisation portant sur la récupération des contenants de boissons et le système de consignation, tel qu'en font foi le [mémoire](#) soumis, ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Catherine Clément-Talbot	S'enquiert des taux d'utilisation respectifs des bouteilles de verre et des canettes d'aluminium par les brasseurs au Québec.
Mme Fanny Magini	Demande quel est le pourcentage de bouteilles et de canettes qui sont effectivement récupérées grâce aux consignes privée et publique / Demande comment, de l'avis de l'Association des brasseurs, le système de consigne publique pourrait être amélioré, notamment dans la perspective d'augmenter les taux de récupération.
M. Jérôme Normand	Reconnaît que certains aspects des recommandations de l'organisation relèvent davantage de la juridiction du gouvernement du Québec que de celle de l'agglomération montréalaise / Demande si le souhait premier de l'Association est bel et bien que la consigne privée ne soit pas amalgamée à la consigne publique dans une éventuelle réforme / S'enquiert de l'opinion de l'Association quant aux propositions de modernisation de cette consigne qui circulent actuellement et à leur impact pour la gestion des points de dépôts chez les détaillants.
M. Francesco Miele	S'enquiert du ratio de récupération des canettes d'aluminium chez les détaillants, en comparaison avec celui des bouteilles de verre.

La présidente remercie MM. Léger Bourgoïn et Cauchon et cède la parole à Mme Agnès Le Rouzic, chargée de campagne, Océans et plastique, à Greenpeace Canada.

3.3 MME AGNÈS LE ROUZIC, CHARGÉE DE CAMPAGNE, OCÉANS ET PLASTIQUE, GREENPEACE CANADA

Mme Le Rouzic présente le point de vue de son organisation portant sur la réduction à la source, l'utilisation du plastique non valorisé et d'autres matières à usage unique et sur la responsabilité élargie des producteurs. En font foi le [mémoire soumis](#) ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Remercie l'intervenante pour ses propositions et demande si celles-ci seront incluses dans un mémoire à venir / Suggère d'y inclure également, si possible, des références aux expériences d'autres villes en matière d'interdiction par règlement d'articles plastique à usage unique, telles Vancouver ou encore certaines villes européennes / Demande des exemples de bonnes pratiques de mobilisation citoyenne qui fonctionnent pour réduire à la source.
Mme Josefina Blanco	Demande des suggestions d'avenues intéressantes pour mobiliser avec succès l'industrie pour accélérer la marche vers le zéro déchet.
Mme Catherine Clément-Talbot	S'interroge sur les impacts environnementaux des capsules de savon utilisées pour la lessive, tout au long de leur cycle de vie.

La présidente remercie Mme Le Rouzic, puis cède la parole à M. Gilles Thériault, citoyen.

3.4 M. GILLES THÉRIAULT, CITOYEN

M. Thériault présente son opinion quant aux mesures qui devraient être prises par l'agglomération de Montréal pour améliorer la gestion des matières résiduelles, principalement

en misant davantage sur l'écofiscalité. En font foi le [mémoire soumis](#), la [présentation visuelle](#) utilisée, ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Demande des exemples de politiques d'écofiscalité qui auraient été mises en place pour la gestion des matières résiduelles au Canada et qui ont été identifiées par l'intervenant comme étant « judicieuses ».

La présidente remercie M. Thériault, puis annonce que la Commission prendra maintenant une pause d'une dizaine de minutes avant d'entendre les prochains intervenantes et intervenants.

PAUSE

La présidente invite Mme Marion Nuss, administratrice de l'Association québécoise zéro déchet, à prendre la parole.

3.5 MME MARION NUSS, ADMINISTRATRICE, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE ZÉRO DÉCHET

Mme Nuss présente la position de son organisation concernant les mesures nécessaires à l'atteinte de l'objectif zéro déchet à l'horizon 2030, telles que détaillées dans le [mémoire](#) soumis dans le cadre de cette consultation. En font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Remercie l'intervenante pour ses propositions ainsi que pour les initiatives de l'association qu'elle représente, notamment le Festival zéro déchet.
M. Jérôme Normand	Souligne que les mesures de réduction du fardeau fiscal en lien avec les initiatives de réparation et de réemploi, telles que mises en place dans des pays comme la Suède, relèvent essentiellement de la compétence du gouvernement du Québec / Demande si l'Association a des propositions quant à des éléments similaires, mais qui relèveraient plutôt de la juridiction de l'agglomération de Montréal.

La présidente remercie Mme Nuss et cède la parole à Mme Susan Hawker, coordinatrice de la Coalition des Amis de l'environnement, basée dans la ville de Baie-d'Urfé.

3.6 MME SUSAN HAWKER, COORDINATRICE, COALITION DES AMIS DE L'ENVIRONNEMENT

Mme Hawker présente les propositions de son organisme pour réduire à la source et assurer une meilleure gestion des matières résiduelles dans l'agglomération de Montréal. En font foi les versions [française](#) et [anglaise](#) du mémoire soumis, ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Remercie l'intervenante pour les nombreuses propositions soumises / Demande si la coalition représente bien un organisme rassemblant essentiellement des citoyennes et citoyens de l'ouest de l'île / Accueille favorablement les propositions associées aux écocentres, une préoccupation toute particulière pour cette partie du territoire de l'agglomération / S'enquiert des solutions privilégiées par les citoyennes et citoyens qui n'ont pas accès à un écocentre à proximité pour disposer de leurs résidus de construction et rénovation ou de leurs encombrants / S'enquiert de l'accueil qui a été réservé par les citoyennes et citoyens de Beaconsfield aux mesures d'écofiscalité pour la gestion des matières résiduelles, telles qu'implantées dans cette ville ces dernières années.

M. Francesco Miele	Demande quel est le ratio de maisons unifamiliales dans les villes de Beaconsfield et de Baie-d'Urfé / S'interroge sur la réaction spécifique des résidentes et résidents d'immeubles multilogements à ces mesures d'écofiscalité.
--------------------	--

La présidente remercie Mme Hawker, puis cède la parole à M. Martin-Pierre Pelletier, conseiller de l'Association canadienne des boissons.

3.7 M. MARTIN-PIERRE PELLETIER, CONSEILLER, ASSOCIATION CANADIENNE DES BOISSONS

M. Pelletier expose le point de vue de la Division québécoise de l'Association canadienne des boissons, portant principalement sur la récupération et le recyclage des contenants de boisson à usage unique, tel que détaillé dans le [mémoire soumis](#) à la Commission. En font foi les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Valérie Patreau	Invite l'intervenant à présenter, dans son mémoire, des données sur la consommation, la récupération et le recyclage des contenants de boisson à Montréal afin d'aider les commissaires à avoir un portrait juste de la situation / Relève la référence qui a été faite aux efforts consentis par l'industrie pour réduire la taille des emballages utilisés / Rappelle que les contenants faits de matières multiples ou multicouches sont toujours plus difficiles à recycler / Demande si l'Association fait des travaux pour chercher à améliorer la recyclabilité de tels produits / Demande si, à l'instar des pratiques dans le milieu brassicole, les contenants de boissons non alcoolisées pourraient également être standardisés pour l'ensemble des acteurs de l'industrie.
M Jérôme Normand	S'enquiert de la position de l'Association sur la question de l'élargissement du système de consigne québécois aux contenants de boissons non sucrées ou non pétillantes.

La présidente remercie M. Pelletier, puis cède la parole à MM. Pierre-Alexandre Blouin et Stéphane Lacasse, respectivement président-directeur général et directeur, Affaires publiques et relations gouvernementales à l'Association des détaillants en alimentation du Québec.

3.8 M. PIERRE-ALEXANDRE BLOUIN, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET M. STÉPHANE LACASSE, DIRECTEUR, AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES, ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS EN ALIMENTATION DU QUÉBEC

MM. Blouin et Lacasse exposent la position de leur organisation quant à trois actions précises proposées dans le projet de PDGMR et associées à la réduction à la source et au gaspillage alimentaire. En font foi le [document de présentation](#) utilisé, ainsi que les bandes vidéo déposées sur le site des commissions permanentes, à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/zerodechet.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jérôme Normand	Souhaite vérifier auprès de l'Association quelle est la position des détaillants en alimentation quant au maintien de la récupération des contenants consignés en magasin en cas d'élargissement de la consigne au Québec.
Mme Valérie Patreau	Invite les intervenants à transmettre à la Commission toute information supplémentaire ou toute donnée chiffrée additionnelle qui pourrait permettre d'étayer encore davantage leurs propos.

La présidente remercie M. Blouin et M. Lacasse pour leur présentation.

4. Levée de l'assemblée

La présidente indique que toutes les personnes inscrites à l'horaire aujourd'hui ayant été entendues, l'assemblée peut maintenant être levée. Elle remercie à nouveau chacune de ces personnes et annonce que les mémoires présentés aujourd'hui et qui ont déjà été transmis seront disponibles en ligne sous peu, sur la page web dédiée à la consultation. Ceux qui parviendront à la Commission d'ici au 20 janvier seront quant à eux mis en ligne au fur et à mesure de leur transmission.

La présidente invite toutes les personnes intéressées à suivre la prochaine séance d'audition des mémoires dans ce dossier, qui aura lieu jeudi soir prochain, le 16 janvier, à 19 h.

La séance est levée à 12 h 48, sur une proposition de Mme Josefina Blanco, appuyée Mme Fanny Magini.

DÉPOSÉ LE 24 AOÛT 2023

Valérie Patreau
Présidente
Commission sur l'eau, l'environnement, le
développement durable et les grands parcs

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste